



Moulins-sur-Tardoire vers les Énergies de Demain





Edito du Maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

Trois ans après, comme je le mentionnais dans mon édito de décembre 2020, la France est toujours en danger.

La COVID-19 continue de nous accompagner, faisant désormais partie de notre quotidien; mais également, les actes d'un intolérable terrorisme qui me conduisent à rappeler la nécessité de défendre les valeurs de Notre République.

Cessons les divisions, les animosités futiles, ciblons le véritable ennemi et pensons Unité !

Notre époque se caractérise par la transition de mutations profondes provoquant un certain désarroi dans notre société.

Vous trouverez dans les pages suivantes l'état d'avancement des dossiers en cours et ceux achevés, sollicitant toujours plus d'énergie et de réflexion.

Je tiens à souligner ma reconnaissance aux agents communaux ainsi qu'à mon équipe pour la qualité du service rendu à tous les publics, avec une note particulière pour nos secrétaires Karine et Agnès, qui m'accompagnent avec efficacité et finesse dans la complexité des dossiers liés aux changements.

Toute l'équipe ainsi que les agents municipaux restent à votre écoute, et se joignent à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes.

Que cette nouvelle année 2024 préserve votre Santé, et vous offre un Bonheur partagé avec vos proches.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver pour la cérémonie des Vœux de la Municipalité qui se déroulera le dimanche 14 janvier 2024 à 11h, à la salle polyvalente du site de Vilhonneur.

Bien à vous.

Brigitte PRECIGOUT

Votre Maire



« Nous travaillons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir »
Nelson Mandela

LES ENERGIES

Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZA EnR)

La France est en retard sur son développement EnR par rapport à ses objectifs européens.

En 2022, 19,3% de part EnR sans la consommation finale; 33% sont attendus pour 2030.

Malgré une baisse de consommation de certains secteurs, celle-ci va augmenter d'ici 2050 : démocratisation des véhicules électriques, production d'hydrogène, décarbonation de process industriels, changement de source énergétique pour le chauffage etc...

L'Etat a créé le dispositif ZA EnR pour pallier ce constat (loi APER promulguée le 10 mars 2023).

L'élaboration des zones d'accélération n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

Ces zones sont étudiées par filières, le photovoltaïque, l'éolien, la géothermie et la méthanisation.

La Communauté de Communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord accompagne ses 27 communes en coordonnant un travail de réflexion.

Les élus ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour définir les zones propices aux EnR, avoir échangé avec la population (modalités libres pour chaque commune), voté en Conseil Municipal à l'issue de la concertation publique, puis en Conseil Communautaire.

Quatre groupes de travail se sont réunis entre le 26 septembre et le 10 octobre. Moulins-sur-Tardoire a reçu le 5 octobre, en atelier, ses homologues de Bunzac, Pranzac, Chazelles et Vouthon.

En interne, une réunion d'information et de travail avec les membres présents du Conseil Municipal s'est déroulée le 20 octobre.

La population a été informée par affichage sur les panneaux communaux, le site internet et concertée sur la période du 8 novembre au 6 décembre (registre et cartographie en mairie), avec une réunion étendue de 17h à 20h le 17 novembre.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

A ce jour, la commune adhérente au SDEG, est toujours dans l'attente de l'attribution éventuelle du Fonds Vert (aide financière de l'Etat), pour le remplacement des lampes par de la technologie LED et l'implantation de quatre candélabres solaires.

En parallèle, un nouveau contrat avec EDF a été signé le 30 mai 2023 afin de limiter les augmentations conséquentes à venir, (date d'effet au 1^{er} janvier 2024). ENEDIS, en sa qualité de gestionnaire du réseau, a constaté de nombreux cas de puissances d'éclairage public surestimées ou sous-estimées.

Ainsi, une modification est intervenue sur 10 postes sources par rapport à 33 existants, diminuant notre puissance consommée de 4,59 kva.



LES ENERGIES

Projet RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

Après rencontre en mairie avec le Chargé d'Etudes Concertation Environnement de RTE, gestionnaire du réseau de lignes haute tension, en date du 25 septembre 2023, celui-ci nous a informés de la création d'une liaison électrique souterraine à 90000 volts entre les postes existants de Montbron et de La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Cette liaison a pour objectif de renforcer les postes sources de La Rochefoucauld-Porte du Périgord.

Il s'agit d'un projet issu du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables

S3R EnR Nouvelle Aquitaine. C'est un contrat de service public entre Etat et RTE.

Nous sommes dans la 1^{ère} phase de concertation préalable, les fuseaux étant à l'étude.



Balade thermographique

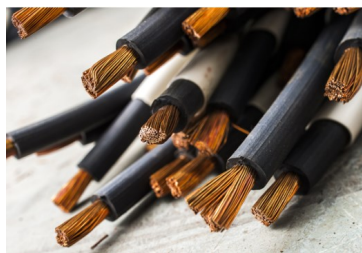
En 2022, notre commune avait postulé auprès de notre Communauté de Communes pour l'animation d'une balade thermographique organisée par l'Espace France Rénov' du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) ; candidature retenue.

Le principe consiste en une déambulation nocturne dans les rues et dans l'observation des façades à l'aide d'une caméra thermique, suivie de questions réponses en salle sur la rénovation thermique.

Cette animation est prévue le **24 janvier 2024 à 18h** à la salle polyvalente de Vilhonneur.

Les personnes intéressées devront **s'inscrire au plus tard le 17 janvier** auprès du secrétariat de mairie .

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE TÉLÉPHONIQUE



Tout comme pour le téléphone mobile, la modernisation des infrastructures de téléphonie fixe et d'internet de notre pays est une priorité du Gouvernement.

Depuis 50 ans, le réseau téléphonique était fondé sur une technologie dite « cuivre ». (15,8 millions de lignes cuivre étaient actives fin 2022).

Ce réseau historique est en fin de vie et sera définitivement remplacé par le réseau fibre optique qui fournit le Très Haut Débit partout sur le territoire national.

Conserver deux réseaux coûterait trop cher à l'ensemble des abonnés, et la fibre optique consomme en moyenne quatre fois moins d'énergie que le cuivre.

C'est pourquoi l'opérateur du réseau cuivre (Orange) fermera progressivement celui-ci d'ici 2030. La fermeture se déroulera par lots annuels de communes.

C'est dans ce contexte et après les deux premiers lots engagés, que Moulins-sur-Tardoire a été pré-sélectionnée dans le lot 3. Cinquante et une communes sur la Charente sont concernées dont douze de notre Communauté de Communes par ce lot.

Au cours de la phase de partage, Monsieur Dinari, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales, est venu présenter à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, lors de la séance du 24 août 2023, le projet de fermeture du réseau cuivre .

Lot 3 : les dates clés

31 janvier 2026 : fermeture commerciale.

A cette date, plus aucune offre sur support cuivre n'est commercialisable.

Plus aucun client ne peut commander un service sur cuivre.

Janvier 2027 : fermeture technique

A cette date, les services sur réseau cuivre sont arrêtés.

Plus aucun client n'utilise un service sur le réseau cuivre.

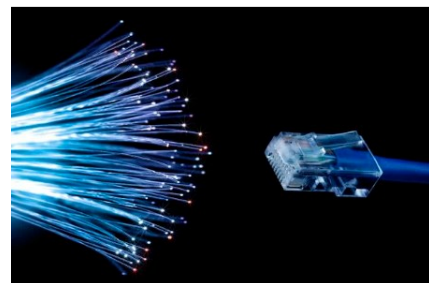
Concrètement, si votre téléphone fixe (RTC), votre box internet (ADSL), votre télévision, vos réseaux d'entreprise, vos services de télésurveillance ou de téléassistance, etc...,

fonctionnent encore sur le réseau cuivre (avec la prise en T), vous êtes invités à contacter , soit votre opérateur téléphonique actuel, soit tout autre opérateur de votre préférence.

Votre liberté de choix est entière : comme actuellement, il ne deviendra pas obligatoire de s'abonner à internet et/ou à la télévision en ligne pour conserver le téléphone fixe.

Vous pourrez opter pour un abonnement limité à la téléphonie fixe, et bénéficier du service et du tarif les plus adaptés à vos besoins.

L'opérateur choisi vous accompagnera vers la nouvelle technologie.



LE CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS en soutien des jeunes

Pour encourager nos plus jeunes administrés à pratiquer des activités sportives, scolaires et d'apprentissage au permis de conduire, nous poursuivons les accompagnements financiers. Nous considérons que l'insertion sociale passe par l'accès au sport, au voyage scolaire et culturel, et à l'obtention du permis de conduire représentant un sésame essentiel notamment pour décrocher un emploi.

Pour permettre une étude rapide des demandes d'aides, nous rappelons aux familles, qu'ils doivent présenter des dossiers complets et dans les délais impartis (cf. bulletin municipal de juin 2023)

Nous vous présentons ci-dessous un tableau complet sur les aides allouées pour l'année 2022.

ETAT DES VERSEMENTS AUX FAMILLES POUR 2022

AIDES 2022	Nombre d'enfants	Sommes versées
SPORT	44	2 170 €
PERMIS DE CONDUIRE	5	300 €
VOYAGE SCOLAIRE HORS RPI*	5	350 €
VOYAGE ECOLE DE VOUTHON	8	560 €
TOTAL	62	3380€

*RPI :Regroupement Pédagogique Intercommunal des communes de Saint Sornin, Vouthon, Orgedeuil, Moulins-sur-Tardoire

RAPPEL DES AIDES

Aide aux futurs conducteurs; le CCAS propose une participation forfaitaire de 60€ au financement des frais d'inscription du permis de conduire et de l'apprentissage anticipé à la conduite.

Critères d'attribution : être âgé (e) de 15 à 20 ans et être résident (e) dans la commune

Pièces à fournir : un justificatif d'identité, un justificatif de domicile, un justificatif de paiement des frais d'inscription.

Aide aux activités sportives, culturelles ou de loisirs; Une aide de 50€ par enfant.

Critères d'attribution: Activité pratiquée par un enfant jusqu'à ses 16 ans, domicilié sur Moulins-Sur-Tardoire et une seule activité par année scolaire. Subvention versée directement aux clubs, associations, fédérations ou tout autre prestataire culturel.

Aide aux voyages scolaires, périscolaires, linguistiques et d'échange culturel; Une aide de 70€ par enfant.

Critères d'attribution: Voyage effectué par un enfant domicilié sur Moulins-Sur-Tardoire. Voyage d'une durée supérieure à 2 jours, jusqu'à 18 ans. Un seul voyage par année scolaire. Subvention versée directement à l'organisateur du voyage ou séjour.

Repas des Aînés

La date du **dimanche 4 février 2024** a été retenue pour se retrouver autour d'un bon repas. Le menu proposé sera concocté par le traiteur « L'Escale » de Puyréaux.

L'animation sera assurée par le Duo A Tous Cœurs.

Le Centre Communal d'Action Sociale et le conseil municipal seront ravis de partager ces moments d'échanges dans la convivialité.

Une invitation vous sera prochainement adressée.

OCTOBRE ROSE

Octobre Rose, un mois consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Cette année encore, le Centre Communal d'Action Sociale et le conseil municipal s'unissent pour apporter leur soutien à la recherche contre ce fléau. A ce titre, un don de 120 euros à la Ligue contre le Cancer est renouvelé pour s'associer et offrir aux patientes trois grands espoirs : une meilleure prise en charge, une guérison plus rapide et un retour à une vie normale avec le moins de séquelles possibles.

Des parapluies et fanions roses ont également été installés sur nos divers bâtiments communaux. Vous aurez peut-être aussi pu constater à proximité de la mairie de Vilhonneur, de la bibliothèque et de la salle des fêtes de Rancogne, l'installation de filtres roses sur les lampadaires symbolisant une touche de douceur et d'espoir dans l'obscurité.



Nous tenons à remercier vivement le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz pour cette mise à disposition à titre gracieux.

On estime à près de 62000 nouveaux cas de cancer du sein chez la femme cette année.

Alors, plus que jamais, le dépistage et la prévention demeurent essentiels. A partir de 25 ans et tout au long de sa vie, il est recommandé de réaliser une consultation de suivi chez un médecin, un gynécologue ou une sage – femme

pour un examen des seins.

Une autosurveillance régulière est également conseillée. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 80 % des cas.

Aujourd'hui, libérons la parole, parlons du dépistage et soutenons la lutte contre ce cancer.



Les fêtes de fin d'année représentent très souvent pour les aînés, une période synonyme de partage et de retrouvailles. Il s'agit d'un temps social privilégié pour profiter de la présence de ses proches ce qui permet de continuer d'exister grâce à eux.

A l'approche des fêtes, pensons à nos aînés.e.s.

La solitude peut être un choix de vie. Mais être victime d'isolement relationnel est une souffrance. L'isolement social subi entraîne un fort sentiment d'inutilité, de perte d'estime de soi et peut conduire au repli sur soi et à l'invisibilité sociale.

MONALISA luttons ensemble contre l'isolement des aînés.e.s.
05.45.37.33.33

COOPERATION 16
Monalisa



MAISON & SERVICES

Ménage • Repassage • Jardinage • Nettoyage

Société CAVALIE, Ménage, Repassage, Jardinage, Nettoyage

Renseignements au **05.45.66.22.11**

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Sénior Compagnie

Renseignements au **05.45.94.98.73**

Site internet :

<https://angouleme.senior-compagnie.fr/>



PRÉSENCE VERTE CHARENTE

SERVICES À DOMICILE

sur tout le département de la Charente

Renseignements au **05.45.97.81.30**

Site internet : presencevertecharente.fr

Email : contact@pv16.fr

LES CODES POSTAUX

MOULINS-SUR-TARDOIRE choisit de conserver ses deux codes postaux

Rappelons que depuis notre fusion en janvier 2019, la commune possède deux codes postaux : historiquement le 16110 pour le site de RANCOGNE, rattaché au bureau distributeur de LA ROCHEFOUCAULD, et le 16220 pour le site de VILHONNEUR, rattaché à celui de MONTBRON.

La commune n'ayant pas décidé d'une mairie déléguée, a fait le choix du siège de celle-ci sur le site de VILHONNEUR.

De ce fait, si un code postal devait disparaître ce serait le 16110 au profit du 16220 puisque les logiciels des administrations ne peuvent enregistrer qu'un seul code postal par commune.

Monsieur GOMMEE, Directeur Régional du service courriers et colis de LA POSTE, a su convaincre l'assemblée de ne pas changer de code postal ; il a noté les différentes remarques du public et a promis de les faire remonter.

C'est à l'unanimité des personnes présentes à la réunion publique du mardi 24 octobre 2023 à la salle de RANCOGNE que la décision est prise de garder les deux codes postaux (près de 5 ans après la fusion).

Rappelons le positionnement des adresses comme suit :

M. DUPONT

1340 Rue du Pic

(Éventuellement le lieu-dit)

Rancogne

16110 MOULINS-SUR-TARDOIRE

Mme MARTIN

1580 Rue de l'Eglise

(Éventuellement le lieu-dit)

Vilhonneur

16220 MOULINS-SUR-TARDOIRE



INCIVILITÉ

Encore un panneau de signalisation de lieu-dit détruit ainsi que le panneau d'affichage.

A Cognac, les panneaux ont été fauchés par un automobiliste peu scrupuleux qui n'a pas jugé bon de le signaler en mairie.

On ne compte plus le nombre de panneaux chaque année endommagés sans recours possible.



BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux Mairie :

Pour des raisons de sécurité et d'isolation sur la façade sud, des entreprises de menuiserie ont été sollicitées pour la pose de volets bois.

En parallèle, une pompe à chaleur pour l'accueil/secrétariat a été étudiée.

Lors de sa séance en date du 16 novembre, Le Conseil Municipal a validé le plan de financement de ces travaux.

Travaux salle polyvalente de Rancogne :

Cette salle étant régulièrement louée et utilisée pour diverses activités, il était nécessaire d'envisager la mise en place d'un système de climatisation.

Des entreprises spécialisées après étude sur le site, nous ont transmis leurs devis pour l'installation d'une pompe à chaleur.

Des stores seront également installés sur les trois fenêtres.

Lors de sa séance en date du 16 novembre, le Conseil Municipal a validé le plan de financement des améliorations de cette salle.

Travaux salle polyvalente de Vilhonneur :

Suite à la dernière expertise réalisée le 15 juin 2023, la responsabilité de la commune n'est pas engagée.

En concertation avec l'architecte et l'expert, nous avons demandé différents devis pour la réalisation d'un sol en parquet bois, ou carrelage.

Le chiffrage de l'indemnisation est en cours auprès de l'expert et de l'assurance.

En conséquence, à ce jour, la date des travaux réparatoires est inconnue.

La location de cette salle se poursuit à un tarif préférentiel comme indiqué sur notre site internet.

Travaux logement locatif de Rancogne :

Suite au diagnostic énergétique (DPE), réalisé le 10 février 2023, ce logement relève de la classe E.

Nous étudions donc les préconisations mentionnées dans le rapport, à savoir le remplacement de la porte intérieure (salon/cave), et l'isolation du plafond de la cave.

Travaux logement locatif de Vilhonneur :

Une paire de volets très détériorées doit être remplacée. (l'entreprise Charente Menuiserie Miroiterie a été retenue pour 747€ TTC).

L'ensemble des bois extérieurs sera repeint en interne par notre service technique.

VOIRIE



Chemin de Pierre Levée

L'année 2023 a nécessité un bon nombre d'aménagements et de reprises de travaux de voirie pour sécuriser et rénover notre patrimoine routier.

Des aménagements de bordures ont donc été créés sur les secteurs de *La Boissière*, des *Tuffas*, *Chemin de Pierre Levée* et au *Panissaud* pour permettre une meilleure gestion des eaux pluviales.

Des travaux de drainage sous chaussée ont également été effectués dans le secteur du *Maine Laquet* pour diminuer les risques d'accumulation d'eau sur le domaine public. L'efficacité de cet aménagement demeure néanmoins dépendant des cumuls de précipitations et de la capacité d'absorption du terrain en aval.

Le cheminement des eaux pluviales est différent selon la configuration des habitations et des terrains. L'article 681 du Code Civil impose de prévoir un aménagement permettant un écoulement soit sur son terrain, soit sur la voie publique. Le code précise que ces eaux ne doivent pas être versées sur le fonds voisin.



Le Maine Laquet

L'intégralité de ces travaux se rajoutent à ceux réalisés sur la route départementale n°699 traversant notre commune. A ce titre, notre collectivité a pu bénéficier d'aides techniques et de subventions non négligeables du Département et de l'État pour mener à bien ces aménagements.

Le bilan financier 2023 relatif à la voirie présente un excédent positif lié, en partie, aux recettes d'investissement et à une volonté de préserver un fonds budgétaire pour d'éventuels imprévus.

En 2024, Le Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) devrait nous permettre de poursuivre à moindre coût la réfection de certaines voies (Point à temps ou bicouche).

Nous poursuivrons également les travaux afin de sécuriser ou améliorer des secteurs identifiés, notamment, *Route de Bunzac*.



La Boissière



Lotissement des Tuffas

Après une année de test auprès des foyers volontaires et avant de l'étendre à l'ensemble de notre territoire, le Conseil Municipal a organisé une réunion publique le 14 septembre à la salle polyvalente de Vilhonneur sur la thématique de la collecte des ordures ménagères en sacs transparents.

Pour plus de technicité et d'expertise, pour faire face à une assemblée d'une cinquantaine de personnes déjà sensible au tri sélectif, M. Chamouleau, Directeur de Calitom, invité par Mme Le Maire, a rappelé l'intérêt et les objectifs de ce changement ayant déjà fait ses preuves sur plusieurs territoires avoisinants par une baisse significative et rapide de production des déchets ménagers.

Depuis le 2 octobre, les agents de Calitom accompagnent de façon bienveillante chacun d'entre nous pour nous faire évoluer vers un comportement encore plus respectueux de notre environnement, pour le bien-être de tous.

<https://www.calitom.com/fr/ordures-menageres>

Le calendrier 2024 pour collecte des ordures ménagères est disponible sur notre site ainsi que sur celui de Calitom.

Pour les personnes n'ayant pas internet, un exemplaire papier est disponible en mairie



À partir du
2
octobre 2023

**LES ORDURES MÉNAGÈRES
SERONT COLLECTÉES
EN SACS TRANSPARENTS**

Suite aux tests réalisés sur votre territoire et plusieurs autres du département, Calitom et votre commune ont décidé d'améliorer et renforcer le tri en remplaçant l'utilisation des sacs noirs ou bleus par des sacs transparents pour collecter vos ordures ménagères.



Changez vos habitudes mais conservez vos jours de collecte.

• **Les sacs noirs ou bleus ne seront plus autorisés.**

- Les sacs transparents les remplacent pour les ordures ménagères.
- Pour être collectés, ces sacs ne doivent contenir que des déchets non recyclables.



• Pas de changement : les emballages et papiers recyclables doivent être jetés dans le sac jaune.



• Le verre est à déposer dans les conteneurs à verre.

Pour être prêt pour octobre prochain, utilisez dès à présent ces sacs transparents dans vos poubelles de cuisine et de salle de bain.

26% d'emballages et papiers recyclables sont encore jetés dans les sacs noirs, alors qu'ils devraient être dans les sacs jaunes.



En Charente, 15 000 foyers utilisent déjà des sacs transparents. Grâce à cette pratique : +15% de tri de recyclables et -40% d'ordures ménagères.

Besoin de sacs transparents en cours d'année : stocks en mairie et en déchèterie

Calitom 19 rue du Lac des Saules - ZE La Braconne - 16600 Mornac - N°vert : 0 800 500 429  

calitom
service public des déchets

La modernisation de la collecte pour améliorer le recyclage et la valorisation



A lors que le service de collecte a fait l'objet de nombreuses évolutions ces dernières années, une étude réalisée en 2022 a permis de faire le bilan et de définir le service de collecte de demain. Cinq mesures principales ont été identifiées pour maintenir et renforcer la qualité de service tout en améliorant le recyclage des déchets.

• **La collecte des ordures ménagères en sacs transparents tous les 15 jours** pour améliorer

efficacement et durablement les gestes de tri et de compostage, et amplifier les résultats concluants de l'expérimentation menée en 2022 auprès de 15 000 charentais ;

• **La collecte en porte-à-porte** partout où cela est possible pour maintenir la qualité de service rendu aux usagers, permettre un contrôle de la qualité des déchets présentés à la collecte et supprimer progressivement les bacs de regroupement qui sont sources de trop d'incivilités et d'erreurs ;

• **La collecte sélective toutes les semaines** compte tenu de l'extension des consignes de tri et des volumes plus importants à collecter ;

• **La dotation progressive en bacs individuels** pour les ordures ménagères et la collecte sélective afin d'améliorer les conditions de

collecte pour les agents ;

• **Le tri des déchets alimentaires** avec la poursuite des dotations de composteurs individuels, le déploiement des points de compostage partagés et les bornes de collecte.

Ces déploiements progressifs sont à l'étude dans chaque territoire charentais selon leurs spécificités.

i Pour tout comprendre du programme, découvrez la plaquette sur www.calitom.com





Sous réserve de validation par l'Assemblée Générale en janvier, voici notre programme 2024

18 février : Concours de belote.

7 avril : Repas Choucroute.

1^{er} MAI : Brin d'aillet, fouets au four à pain communal, marché de producteurs... « NOUVEAU »

29 juin : Repas Saint-Jean.

30 juin : Exposition des véhicules d'antan.

14 ou 21 juillet : Rallye touristique.

4 août : Bric-à-brac.

8 ou 15 septembre : Repas paëlla.

27 octobre : Repas Halloween.

Pour les différentes manifestations, vous pouvez vous inscrire par téléphone au **06 33 53 06 96** ou **06 78 32 11 87**.



REPAS SAINT-JEAN

Cette année le beau temps était avec nous ! La fête de la saint Jean s'est déroulée sous Tivolis à Landaudrie avec plus de 100 personnes au repas du samedi soir le 24 Juin. Toujours dans la bonne humeur .



EXPOSITION VEHICULES D'ANTAN



Le dimanche 25 juin, pour la 9^{ème} édition, le FLPA a organisé une journée consacrée aux véhicules d'antan. Plus de **140 exposants** de voitures exceptionnelles, des tracteurs et autres engins ont participé, UN RECORD !



28 Citroën 2CV étaient regroupées pour un plateau d'exception. Cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable des amateurs de belles mécaniques.

Le repas moules frites du midi rencontre toujours un grand succès.



RALLYE TOURISTIQUE

Le dimanche 16 juillet, c'était le traditionnel rallye touristique organisé par le Foyer Loisirs et Plein Air. Remise de coupes et lots puis repas ont clôturé la journée pour 10€/personne. Rendez-vous l'année prochaine (Parcours 2024 organisé par les gagnants et les perdants 2023).



BRIC A BRAC

Le FLPA a accueilli 142 exposants et de nombreux visiteurs le dimanche 6 août, un nouveau RECORD en parti grâce au magnifique site de LANDAUDRIE. Nous craignons de ne pas avoir assez de place pour l'édition 2024 ! Au menu, les traditionnelles moules-frites.



REPAS PAELLA

Le 16 septembre, 118 personnes étaient présentes dans la salle des fêtes de Vilhonneur. 10 personnes ont pu également profiter de ce repas à domicile avec des portions à emporter. DJ Matt a encore mis le feu sur la piste de danse.



REPAS D'HALLOWEEN



Notre traditionnel repas fruits de mer a été annulé dû aux coûts exorbitants des matières premières. Le but de l'association est de proposer des manifestations les plus abordables possibles afin qu'un maximum de personnes puisse en bénéficier. C'est pourquoi nous avons proposé un repas traditionnel : soupe de salé, petit salé choux farcis, salade, fromage et dessert à 16€/pers. Nous avons dû décaler la date d'une semaine à cause de la finale de rugby. Ce repas a rencontré un vrai succès, 130 personnes se sont réunies dans la salle des fêtes de Vilhonneur.

Encore une soirée animée par DJ Matt.



BIBLIOTHEQUE



La Bibliothèque est toujours ouverte les vendredis de 15H30 à 18H00 dans l'ancienne mairie de Rancogne.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire a lieu dans la salle des fêtes de Rancogne tous les lundis de 19H à 20H.



LES ANCIENS COMBATTANTS



Cérémonie du 11 novembre 2023

En ce jour de commémoration de l'armistice de la guerre 14/18, les anciens combattants et prisonniers de guerre des associations de MOULINS SUR TARDOIRE (ACPG CATM TOE OPEX et UNC) se sont retrouvés aux monuments aux morts des communes de VILHONNEUR et RANCOGNE. A cette occasion il a été remis la médaille des blessés de guerre à M. PROUST Alain (UNC RANCOGNE) et la médaille commémorative Afrique du Nord avec agrafe « Algérie » à M. Jean-Claude GUET (ACPG VILHONNEUR). Après avoir lu des lettres de Poilus les élèves de l'école primaire de



VOUTHON ont chanté la Marseillaise, à la grande satisfaction des personnes présentes qui ont applaudi la prestation. Nous disons merci à leurs institutrices. 103 convives des associations de MOULINS-SUR-TARDOIRE, PRANZAC et CHAZELLES se sont retrouvés pour partager un repas à la salle des fêtes de CHAZELLES.



LE CLUB VAL VILHONNEUR AMITIÉ LOISIRS

Cette association veut se diversifier et s'ouvrir à tous.

C'est un rendez-vous un mardi sur deux à la salle des associations de 14H à 16H pour se retrouver, discuter et jouer à la belote, au tarot, à la belote coïncée ou tous autres jeux.

C'est l'organisation d'une balade moto et d'un repas dansant le 20 avril 2024 à la salle de Vilhonneur (sur réservation).

C'est l'organisation d'un méchoui dans la cour de l'école de Vilhonneur le 3ème week-end de juin (sur réservation).

Assemblée générale le 19 décembre à 10h à la salle des associations. Venez nombreux!

Renseignements et réservations auprès de M. Coudret par mail : jeanphilippecoudret95@gmail.com

LE MOULIN DE LA FORGE, SUR LE SITE DE RANCOGNE,



Le savez-vous ?

Au cœur du site exceptionnel de l'ancienne forge à canon de Rancogne, le Moulin de la Forge a repris vie depuis sa restauration en 1980.

Musée vivant et patrimoine historique, ce moulin du XVII^{ème} siècle a été réinséré dans le monde économique du XXI^{ème} siècle. Redevenu un véritable outil de travail grâce à sa roue à aubes entraînant les meules, Françoise Michenaud y élabore avec passion farine de noix, de Maïs, de châtaigne, semoule de maïs ou d'épeautre. Mais aussi de l'huile de noix ou de noisette. Elle travaille dans le respect d'une tradition séculaire et d'un

savoir-faire unique.

Les moulins sont des réserves d'eau et des zones d'humidité et de biodiversité intenses. protégeons-les !



Quand la Passion se mêle à la Gourmandise...

Un kilo de gourmandise, de vrais et bons produits locaux, une dose de créativité et un soupçon de rêverie, voici Justine Gourmandise !

Installée 25, route d'Angoulême à Vouthon, elle vous propose des **pâtisseries traditionnelles et originales** au quotidien, individuelles ou familiales, des viennoiseries pour votre repos dominical, en passant par des **plateaux de mignardises** pour vos brunchs et pour les associations et collectivités locales, mais aussi **du sur-mesure cakedesign et pièce montée** pour tous vos événements importants (anniversaire, pacs, naissance, mariage, baptême, retraite etc..).



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNAUTE DE COMMUNES LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD (CDC)

Déclaration du projet n°1 (pôle Enfance Jeunesse du bassin rupificaldien), valant mise en comptabilité du PLUI du périmètre ex Bandiat-Tardoire. Pour notre commune, cette enquête **concerne uniquement la partie Rancogne** et se déroule du 4 décembre 2023 9h au 12 janvier 2024 12h. Mme Paulette MICHEL a été désignée commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture : A l'antenne de la C D C La Rochefoucauld-Porte du Périgord située au 1 av de la gare à La Rochefoucauld-en- Angoumois

Le dossier est également consultable sur le site interne de la CDC : <https://rochefoucauld-perigord.fr>

INFOS PRATIQUES

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

RAPPEL le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant-droit (locataire).

Les travaux de débroussaillage doivent impérativement être terminés **avant le début de l'été**.

ATTENTION les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie.

RAPPEL : (ARR. PRÉFECTORAL 1 AVRIL 2022)

Sont strictement **INTERDITS** toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers (il est régulièrement la cause de propagation d'incendies)
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises
- Feux d'artifices sans autorisation préfectorale
- Lâcher de lanternes célestes
- Brûlage des pailles soumises à la PAC

RAPPEL : NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont autorisés qu'aux plages suivantes : **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

En date du 29 avril 2022 Madame le Maire a pris un arrêté prescrivant la lutte contre les aboiements des chiens, consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et en mairie.

Relais paroissial : Pour tout événement heureux ou douloureux survenant dans vos familles ou dans celles de vos proches, n'hésitez pas à contacter :

Prieuré Marie Médiatrice

7, faubourg Saint Maurice

16220 MONTBRON

Tel: 05 45 70 71 82

Presbytère de la Rochefoucauld

17, place Saint Cybard

16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS

Tel : 05 45 63 01 24

Courriel : paroisse.santaugustin@dio16.fr

Site internet : <https://paroisse-staugustin16.fr/>

Ouverture au public de la Mairie Moulins-Sur-Tardoire (site de Vilhonneur):

Lundi de 9h00 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 18h00

Mardi de 9h00 à 18h00

Vendredi de 9h00 à 18h00

☎ 05 45 23 11 68

Mercredi fermé

mail : secretariat@moulins-sur-tardoire.fr

Service communication: Mairie de Moulins-Sur-Tardoire

Ont participé à ce numéro : Brigitte Précigout, Nathalie Leprêtre, Natacha Olivier, Maryline Mazeau, Éric Tardieu, Jean-Christophe Raymond, Loïc Bonneau, Karine Marrot, le FLPA, les Anciens combattants de Rancogne et de Vilhonneur, Le Val.

Crédits Photos : Commune de Moulins-Sur-Tardoire. Impression : Mediaprint & Cie – Chasseneuil sur Bonnieure. Tirage : 410 exemplaires